

## Charte de la plateforme Aura-formation-rurale

La présente charte présente la plateforme et définit les règles d'usages et de sécurité des moyens informatiques mis à la disposition des utilisateurs, que les administrateurs et les utilisateurs s'engagent à respecter. Elle précise les droits et devoirs de chacun conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

### **Présentation de la plateforme**

#### Pourquoi une plateforme ? (objectifs)

Cette plateforme de Formation Ouverte A Distance a été créée afin de pouvoir proposer des formations contenant des modules à distance mais également pour apporter des contenus de formation ou des compléments suite à une formation en présentiel.

#### Qu'est-ce qu'on y trouve ?

Sur cette plateforme vous trouverez les formations proposées par nos structures, Accueil Paysan, dASA, la brèche et AFOCG 43, auxquels vous avez ou vous allez participer.

Dans ces différentes formations, vous pourrez retrouver (selon le formateur et les besoins de la formation): le contenu, des exercices, des documents s'y rapportant et l'évaluation du module.

#### Comment accéder à la plateforme ?

Pour accéder à cette plateforme vous devez être inscrit par un administrateur, vous recevrez alors un mot de passe temporaire pour créer votre espace.

L'accès à cette plateforme est soumis à l'acceptation de la présente charte.

#### Qui a accès à quoi ?

Les stagiaires n'ont accès qu'au cours auxquels ils sont inscrits.

Les formateurs n'ont accès qu'au cours qu'ils animent, auxquels ils sont inscrits.

#### Comment accéder à un cours ?

Pour accéder à un cours, si vous êtes stagiaire vous devez vous inscrire à ce cours. Dans ce cours, vous aurez alors accès à toutes les activités en lien avec ce cours.

Si vous êtes formateur, le gestionnaire aura du vous inscrire comme formateur de la formation que vous animez. Vous pourrez alors apporter toutes les modifications souhaitées pour réaliser ce cours.

### **Les règles générales à respecter sur la plateforme**

#### Règles de sécurité

Tout utilisateur est responsable de l'utilisation des ressources numériques mises à disposition sur la plateforme à partir du compte qui lui a été ouvert par les administrateurs. Il doit donc, à son niveau, et en tenant compte des recommandations des administrateurs de la plateforme, participer à la sécurité de celle-ci.

- Tout utilisateur doit choisir des mots de passe sûrs en respectant les recommandations des administrateurs de la plateforme.

- Les utilisateurs ne doivent pas utiliser d'autres comptes que ceux pour lesquels ils ont reçu une autorisation. Ils doivent s'abstenir de s'approprier ou de déchiffrer le mot de passe d'un autre utilisateur.

- Tout constat de violation, tentative de violation ou soupçon de violation du système informatique de la plateforme doit être signalé aux administrateurs de la plateforme.

#### Respect de la Propriété intellectuelle

Les contenus proposés sont soumis à la législation en vigueur sur le respect de la propriété intellectuelle et sont destinés à un usage strictement pédagogique (selon les termes de la loi n°2006 961 du 1<sup>er</sup> août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information DADVSI et l'article L122-5 modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 77).

L'accès à ces contenus est subordonné à l'ouverture d'un accès à la plateforme. Il est donc formellement interdit de diffuser ou reproduire toute ou partie de ces contenus.

#### Respect de la confidentialité des informations

Les utilisateurs ne doivent pas tenter de lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un autre utilisateur sans y avoir été expressément autorisés par celui-ci.

Les utilisateurs doivent s'interdire toute tentative d'interceptions de communications entre tiers.

#### Règles de bon usage

La plus grande courtoisie est attendue dans les échanges de courriers électroniques, forums de discussion, espace de discussion instantanée.

Vous ne devez en aucun cas « prêter » votre compte car vous êtes pénalement responsable de toutes mauvaises utilisations.

#### Respect du droit des personnes

Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quel qu'il soit et notamment par la transmission sans son consentement de son image ou de ses écrits, diffusés à titre confidentiel ou privé.

De manière générale, l'utilisateur veille au respect de la personnalité, de l'intimité et de la vie privée d'autrui.

#### Respect de l'ordre public

La plateforme ne saurait être un vecteur de la provocation et à ce titre, l'utilisateur agit dans le respect de l'ordre public et s'interdit notamment tout encouragement à des actes malveillants de quelque nature que ce soit (trouble à l'ordre public, incitation au racisme, incitation au terrorisme, incitation au suicide) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine

### **Les règles spécifiques de la plateforme AURA-formation-rurale**

#### Engagement des stagiaires

Les stagiaires engagés dans une formation disposant de modules à distance, s'engagent à suivre ceux-ci et à faire les exercices qui y sont liés tout comme ils s'engagent à être présents aux modules de formation présentiels.

#### Les données présentes sur la plateforme et l'engagement des administrateurs/formateurs

Les administrateurs du site et vos formateurs disposent de l'ensemble des informations concernant vos temps de connexion, vos échanges de messages et toutes vos productions sur cette plateforme.

Ces informations ne seront en aucun cas divulguées à d'autres personnes.  
Elles serviront en tant que justificatif de participation à la formation à distance.

**Sanctions en cas de non-respect de la Charte ???**

Le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu :

- à une limitation ou une suppression de l'accès à la plateforme Moodle,
- à des sanctions pénales prévues par les lois en vigueur

Je reconnais avoir pris en compte la présente charte

Nom et Prénom :

Date :

Signature :